

EXERCICE 1 GESTION DOCUMENTAIRE :

- L'EHPAD n'est pas doté de gestion documentaire
- Jeanne est résidente à l'EHPAD du Bois Fleuris depuis 10 ans.
- Elle aime faire des activités, discuter avec les soignants, et surtout elle adore le loto !
- Jeanne a toujours eu des soucis cardiaques, avec un traitement particulier
- Les équipes lui donne son traitement tous les jours
- Un jour, le cœur de Jeanne s'emballe
- Jeanne est hospitalisée d'urgence
- L'urgentiste ne sait pas si Jeanne a bien reçu son traitement, aucun écrit ne le prouve
- L'urgentiste procure un médicament à Jeanne, considérant qu'elle ne l'avait pas eu
- Seulement, Jeanne avait bien reçu son traitement initial.
- Jeanne meurt d'une surdose.
- Les médias s'emparent de l'affaire, les familles s'en mêlent et l'EHPAD est saisi en justice.

Quels processus identifiez-vous dans cette situation ?

- Gestion des hospitalisations d'urgence
- Circuit du médicament
- Gestion du dossier de soins (DLU...)
- La gestion de crise médiatique (a posteriori)

Quel aurait été l'intérêt de la mise en place d'une gestion documentaire au sein de cet établissement ?

- Eviter le surdosage et donc le décès
- Respecter :
 - Réglementation (EI, EE, Certification)
 - Recommandations de BP de l'ANESM
- Prévention, formation communication
- Capitalisation des savoir-faire
- Homogénéisation et encadrement des pratiques

Plus globalement : le système documentaire et la traçabilité associée:

- Pour sécuriser l'accompagnement des résidents
- Pour vous protéger en cas de problème
- Pour éviter que la situation ne se reproduise
- Pour éviter les erreurs potentielles
- Pour prouver les soins prodigués lors de l'accompagnement
- Une meilleure évaluation des soins